

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON, Laurent JARRY, Alain AUTHIER

Excusés par procuration :

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 24 juin 2024

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 16 juin 2024

Aurore TONNELIER donne procuration à Jean-Pierre GAUGIRAN en date du 26 juin 2024

Christian DESMOULIN donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 26 juin 2024

Anca VORONIN donne procuration à Danielle TODESCO en date du 26 juin 2024

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance Franck LENOIR

Objet : Adhésion à l'association Villes de France

Délibération 2024 – 58

Villes de France est une association pluraliste d'élus qui rassemble des villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs agglomérations, ensemble qui constitue le cadre de vie de près de la moitié de la population française (32 millions d'habitants).

En adhérant à Villes de France, les Communes membres bénéficient d'un réseau important leur permettant d'échanger sur des problématiques communes et sur les expérimentations de politiques publiques avec d'autres Communes dont elles partagent les caractéristiques.

En outre, Villes de France est associée aux réflexions et études conduites sur un plan national par le Gouvernement et le Parlement.

Le travail ainsi mené permet de faire remonter les difficultés communes et de faire entendre la voix des villes de 10 000 à 100 000 habitants. Les communes membres bénéficient également de la primeur de certaines informations d'actualités.

Enfin, l'association propose des lettres d'information, cahiers thématiques et observations utiles aux services.

Une contribution annuelle est calculée sur la base du nombre d'habitants : 0,11 euros par habitant en 2024 (fixée annuellement par le CA).

Soit à titre indicatif pour 2024 : 11 180 habitants (*population municipale légale 2020*) x 0,11€ = 1229,80€.

DÉLIBÉRATION

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

CONSIDÉRANT que l'Association des Villes de France revêt un intérêt dans le cadre de la représentation des élus locaux et dans la concertation et l'échange d'informations au niveau national et international,

CONSIDÉRANT que l'adhésion à l'association Villes de France permettra à la Ville de Panazol d'échanger et de faire remonter les problématiques rencontrées et qui sont communes avec des collectivités dont elle partage les caractéristiques,

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DÉCIDE

- **D'ADHÉRER** à l'association Villes de France,
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget communal.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 27 juin 2024



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le - **1 JUIL. 2024**

Publié ou notifié

- **2 JUIL. 2024**

UNE ASSOCIATION ACTIVE

AU SERVICE DE SES ADHERENTS

Villes de France est reconnue par les décideurs publics comme la seule association à représenter les Villes moyennes. Forte de plus de 35 ans d'existence, notre association a su créer un lien de confiance et d'échange permanent avec le Gouvernement et les parlementaires mais aussi avec les médias qui relaient ses propositions et mettent en valeur les villes membres.



VILLES DE FRANCE EST UN INTERLOCUTEUR RECONNU DES POUVOIRS PUBLICS

Villes de France porte la parole et les attentes de ses membres et fait valoir l'identité de ces territoires auprès des pouvoirs publics et des différentes instances nationales, européennes et internationales.

VILLES DE FRANCE ENTRETIENT UN RÉSEAU EFFICACE D'ACTEURS LOCAUX

Manifestations, colloques, missions d'enquête et publications, site internet, newsletter hebdomadaire et plateforme d'échanges... Villes de France offre à ses membres de nombreux outils d'information, d'échanges, de partage de savoir-faire, et d'aide à la gestion locale.

VILLES DE FRANCE PROPOSE UNE OFFRE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

Villes de France organise des sessions de formation pour clarifier l'impact des réformes, accompagner les élus dans leurs missions et favoriser une meilleure gestion des collectivités.

VILLES DE FRANCE A ACQUIS UNE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE IMPORTANTE

Par sa communication active sur ses travaux et prises de position, Villes de France a une image forte dans les médias, qui lui permet de peser dans les négociations nationales et de mettre en avant les réussites locales de nos territoires.

VILLES DE FRANCE VALORISE LES INITIATIVES LOCALES

L'association a pour vocation de faire connaître les initiatives de ses adhérents et les bonnes pratiques locales. Ainsi, Villes de France siège dans de nombreux jurys porteurs d'échanges et de légitimité : Capitale Française de la Biodiversité, Commission nationale Ecoquartiers, Pavillons Bleus, Victoires du Paysage, Prix énergies Citoyennes, label Villes Internet.

VILLES DE FRANCE RÉPOND AU DÉVELOPPEMENT DE SES MEMBRES

Villes de France est à l'origine du Programme « Action Cœur de ville »

Notre association travaille avec le Gouvernement et les partenaires d'« Action Cœur de Ville » pour accompagner les 244 bénéficiaires de ce programme et répondre à une double ambition : redynamiser le commerce local et rendre toujours plus attractifs et agréables les centres-villes.



La réindustrialisation des territoires

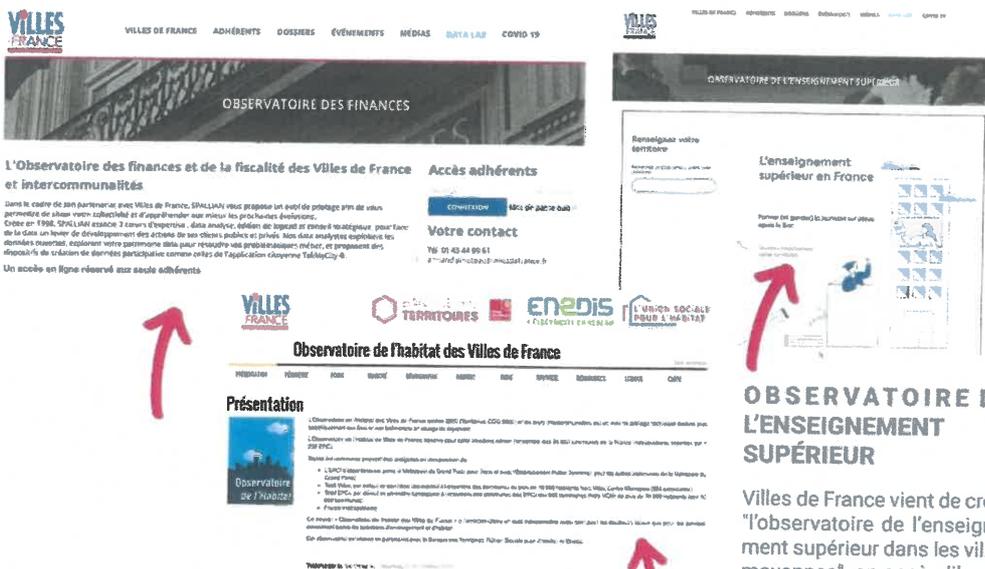
Villes de France est également engagée en faveur de la réindustrialisation des villes moyennes et de leurs territoires. Notre association porte haut et fort la question de la reconquête industrielle française et de la relocalisation.

COMMENT ADHÉRER ?

Pour adhérer, il suffit de retourner le bulletin d'adhésion rempli à : **Villes de France**, 94 rue de Sèvres - 75007 Paris - La cotisation est de 0,11 € /habitant. Pour toute demande d'information, contacter : **Villes de France** au 01 45 44 99 61 - contact@villesdefrance.fr

DES SERVICES EN LIGNE DÉDIÉS AUX ADHÉRENTS

www.villesdefrance.fr



OBSERVATOIRE DES FINANCES ET DE LA FISCALITÉ

Cet observatoire constitue un véritable outil de connaissance, de prospective et d'aide à la décision. Ses données, réservées aux seuls adhérents, permettent d'analyser l'évolution des finances et de la fiscalité des villes et des intercommunalités de façon indépendante et consolidée, de comparer leurs situations respectives par la production des indicateurs les plus significatifs. Il permet à chaque adhérent de se connaître, de se situer, et d'apprécier au mieux ses propres évolutions financières et budgétaires. Cet observatoire fait l'objet de plusieurs publications annuelles.

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

L'association Villes de France, associée à la Caisse des Dépôts et l'Union sociale pour l'habitat, a mis en place pour ses adhérents un Observatoire de l'habitat, très prisé par les élus et leurs services qui s'appuie, sur des milliers de données portant sur l'ensemble des communes et qui font l'objet d'une actualisation régulière. Un site internet accessible aux seuls adhérents permet d'avoir accès à des données par collectivité (comparaisons avec d'autres villes/EPCI de strates équivalentes). En complément de l'analyse de l'ensemble des données, l'observatoire prévoit la production de focus sur des thématiques spécifiques.

OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Villes de France vient de créer "l'observatoire de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes", en accès libre et gratuit, afin d'éclairer les élus sur la formation post-bac sur le territoire. Pour mieux comprendre les relations entre offre et demande en formations post-bac dans les villes moyennes et leurs intercommunalités, Villes de France met ainsi à disposition des adhérents de l'association un site internet dédié, à partir des données publiées par la plateforme Parcoursup, avec un tableau de bord interactif. Pour chaque commune, EPCI ou département, il est possible de cartographier l'offre de formation, de mesurer la tension des différentes filières, mais aussi de filtrer les résultats pour étudier un domaine de formation en particulier. Le fichier open data présente des informations sur les vœux émis par les lycéens et le quota de places proposées par les établissements d'enseignement.

NOS ACTIONS

Villes de France fait valoir les spécificités et défend les intérêts des villes et de leurs groupements auprès des instances publiques. L'association anime un réseau d'échanges avec les entreprises publiques et privées. Elle apporte également à ses membres de nombreux services exclusifs et des outils de gestion locale et d'aide à la décision.



Communiqué

Projet de loi de finances pour 2024 : Villes de France estime que le compte n'y est pas et de loin !

Le projet de loi de finances pour 2024, présenté par le Gouvernement le 15 septembre 2023, est l'occasion pour Villes de France de réaffirmer ses positions sur les enjeux de la vie locale. L'association a été invitée à participer à l'audience ministérielle du 17 septembre 2023, organisée par le Ministère de l'Énergie, du Climat et des Territoires. Elle a également été représentée au sein du Comité de suivi de la loi de finances pour 2024, présidé par le Ministre de l'Énergie, du Climat et des Territoires. Villes de France a exprimé ses préoccupations et ses propositions, notamment en matière de financement des collectivités territoriales, de soutien à l'économie locale et de transition écologique. Elle a souligné que le projet de loi de finances pour 2024 ne répond pas à ses attentes et qu'il est nécessaire de trouver des solutions alternatives pour garantir la pérennité des services publics et le développement durable des territoires.

AUDIENCES MINISTÉRIELLES

Interlocutrice écoutée et régulièrement invitée à des audiences auprès des membres du Gouvernement et de leurs cabinets, Villes de France fait entendre les spécificités des villes et de leurs intercommunalités, ainsi que leurs attentes sur les enjeux clés de la vie locale (finances et gestion locales, santé, éducation, sécurité, transition écologique et numérique, transport, services publics, fonction publique territoriale, ...).

COMMUNICATION DANS LES MÉDIAS

Quand l'actualité l'impose, Villes de France interpelle les pouvoirs publics sur des dossiers qui concernent les villes et leurs intercommunalités. Sa voix est largement relayée par les médias. Ses « tribunes » dans la presse font connaître ses positions auprès du grand public et lui permettent de peser dans le débat public.



AUDITIONS PARLEMENTAIRES

Dans le cadre de la préparation des projets et propositions de loi, Villes de France est régulièrement entendue par les Commissions Parlementaires et les missions d'inspection, d'enquête, ou d'information. Les villes et intercommunalités participent ainsi au processus d'adoption des mesures législatives les concernant.

PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

L'association noue des partenariats avec les grands acteurs économiques du développement local : Banques des Territoires, BCPE, Citéo, EDF, Engie, Enedis, Free, Google France, GRDF, Hellio, ID Verde, Idex, Keolis, La Poste, FDJ, MNT, Mercialys, Orange, Ratp Dev, Relyens, Smacl Assurances, SNCF, SFR Altice, Suez, Système U, Transdev, Veolia...



PARTICIPATION AUX INSTANCES PUBLIQUES

Villes de France intervient dans de nombreuses réunions prospectives auprès des administrations et des organes consultatifs. Son expertise et son rôle de représentation sont pleinement reconnus (Conseil National de la Refondation, Comité des Finances Locales, Comité National de l'Eau, Conseil National de la Biodiversité, Commission mixte inondation, Comités Réseaux fixes et mobiles, Conseil des Collectivités Territoriales pour la Culture, Conseil National de l'Information Statistique...).



DOSSIER D'ADHESION

NOS OUTILS

VILLE DE FRANCE PROPOSE DES OUTILS EXCLUSIFS A SES ADHÉRENTS



Bien se loger, bien vivre dans les villes moyennes



La réindustrialisation de la France passera par les villes moyennes !



LES CAHIERS DES SOLUTIONS LOCALES

Publiés sous forme d'études ou d'enquêtes, les dossiers sont transmis aux villes et intercommunalités adhérentes pour accompagner leur gestion. retrouver en ligne nos dernières publications :

- Un avenir pour le vélo dans les villes moyennes.
- Commande publique durable : Faire des services publics locaux des leviers de la transition écologique, du développement économique

AUTRES DOCUMENTS THÉMATIQUES

- Bien se loger, bien vivre dans les villes moyennes
- La réindustrialisation de la France passera par les villes moyennes

DÉPLACEMENTS THÉMATIQUES

Villes de France propose des déplacements thématiques et des journées de visites de terrain, avec ses partenaires. En 2022, le groupe de travail « Europe » s'est rendu à Porto pour découvrir les politiques locales en matière de transition énergétique. En 2023, trois voyages ont eu lieu à Casablanca pour étudier les politiques locales de transport et à Bruxelles et Berlin, pour une rencontre avec les élus représentant français, pour échanger sur la politique européenne.



ASSISTANCE ET CONSEILS

Notre équipe peut vous assister sur des sujets spécifiques et complexes. Villes de France a récemment lancé la publication de fiches techniques qui facilitent la prise de décision.

- Le fonds territorial d'accessibilité (FTA)



MANIFESTATIONS ET COLLOQUES

Villes de France organise des manifestations sur tous les thèmes concernant la vie locale, ce sont des moments privilégiés de réflexion et d'échange.

LE CONGRÈS ANNUEL

L'association organise son Congrès dans une ville membre. Forums, assemblées plénières et visites de terrain rythment les travaux. Temps fort de la vie de l'association, ce Congrès permet aux élus et cadres territoriaux de se rencontrer, de débattre et d'exprimer leurs attentes, de mutualiser leurs actions innovantes et d'adopter des positions communes.

LES RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE

Créés en 2010, ils réunissent experts, décideurs et membres de Villes de France autour d'une thématique d'actualité : finances, compétitivité, santé, enseignement supérieur, revitalisation des centres villes, silver économie... Des propositions sous la forme d'un manifeste sont éditées à l'issue de ces réunions nationales et médiatisées. Les derniers en date :

- Logement : bien se loger, bien vivre dans les villes moyennes (décembre 2023).
- Ville moyenne : la ville verte idéale ? (décembre 2021),
- Retour vers la ville du futur : ville connectée, ville d'avenir ? (décembre 2018),
- Faire de la Silver économie une opportunité pour les villes de France (décembre 2017),
- Bâtir la fonction publique territoriale de demain (novembre 2016),
- Renforcer l'attractivité du centre-ville. Faire vivre les cœurs de ville (mars 2016),
- Intercommunalité : réformons la réforme ! (avril 2015),
- Quand les territoires s'approprient leur économie (décembre 2013)

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB58 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 27/06/2024

Objet : Adhésion de l'association Ville de France

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de competences - Autres domaines de competences des comm

Date de télétransmission : 01/07/2024 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 58 - Adhésion à l'association Villes de France.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20240627-DELIB58-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 01/07/2024